

<b>Conseil Municipal du</b>	27 juin 2022		<b>à</b>	18h00
<b>N°ordre</b>	48		<b>Titre</b>	Convention de partenariat "Fête le Mur"
<b>N° identifiant</b>	2022-0165			
<b>Rapporteur(s)</b>	M. Maxime PÉDEBOSCQ			
<b>Date de la convocation</b>	20/06/2022			
<b>Président de séance</b>	Mme Léonore MONCOND'HUY		<b>PJ.</b>	
<b>Secrétaire(s) de séance</b>				Convention de partenariat Fête le Mur - Poitiers entre la Ville de Poitiers, Grand Poitiers Communauté urbaine, la structure Fête le Mur et l'Association sportive amicale des Couronneries Poitiers (Asac)
<b>Membres en exercice</b>	0			
<b>Quorum</b>	18			
<b>Présents</b>	0			
<b>Absents</b>	0			
<b>Mandats</b>	0	<u>Mandants</u>		<u>Mandataires</u>
<b>Observations</b>	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67. Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.			

Projet de délibération étudié par:	Commission Développement et rayonnement local
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Développement - Rayonnement Direction Sports
------------------	---

En 2012, la Ville de Poitiers, Grand Poitiers Communauté urbaine, l'association « Fête le Mur », l'Association sportive amicale des Couronneries (Asac) et la Fondation d'entreprise Engie ont mis en place un partenariat visant à créer une dynamique commune autour du tennis sur le quartier des Couronneries.

La mise en place de cette collaboration visait à renforcer la dimension éducative, d'insertion et de socialisation par le sport pour contribuer au mieux vivre ensemble dans la cité. Elle avait également pour objectif de favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive.

Les grands principes de ce partenariat étaient les suivants :

- animation d'un espace tennis de proximité au cœur d'un quartier prioritaire situé en politique de la ville, le quartier des Couronneries
- intervention régulière bihebdomadaire d'une équipe pédagogique afin d'éduquer les enfants par la pratique du tennis et favoriser la mixité sur le terrain de sport dès le plus jeune âge, tout en leur permettant de s'épanouir et de vivre ensemble dans un esprit solidaire et citoyen
- création d'une passerelle entre le site Fête le Mur et un club de tennis fédéral, plus particulièrement l'Asac, section Asac Tennis des Couronneries
- implication de la population locale dans le fonctionnement du site et possibilité pour les plus motivés d'avoir accès à une formation professionnelle et au haut-niveau.

Le dispositif était coordonné par un comité de pilotage qui fixait les objectifs annuels et veillait au bon déroulement de l'opération. Les modalités de fonctionnement se décomposaient ainsi :

- l'Association sportive amicale des Couronneries assurait la coordination pédagogique et l'animation de l'opération
- Grand Poitiers Communauté urbaine assurait la mise à disposition du site de Québec et d'équipements sportifs communautaires, notamment des gymnases pour les replis en période hivernale
- la Ville de Poitiers participait au financement de l'opération
- l'association « Fête le mur » participait au financement de l'opération et permettait également au dispositif de bénéficier de son dynamisme national
- la fondation d'entreprise Engie participait au financement de l'opération.

Compte tenu de son intérêt, le dispositif avait été prolongé de deux ans en 2020.

Bien que la Fondation d'entreprise Engie n'ait pas souhaité renouveler ce partenariat, le dispositif reste d'un grand intérêt pour les jeunes du quartier des Couronneries. En conséquence, il est proposé de renouveler la convention de partenariat pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en juin 2027.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'approuver le conventionnement avec les acteurs locaux susmentionnés**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet et les avenants éventuels.**

POUR	0	Pour la Maire,
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE

--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	3.5
Nomenclature Préfecture	Autres actes de gestion du domaine public